Envoyé en préfecture le 10/10/2026
Reçu en préfecture le 10/10/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260923-20260075-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

Date de convocation : 18 septembre 2026 Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 **Quorum atteint**	L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Maire Etaient présents : Madame BOBONY Annaïg, Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame CALLEC Angélique, Madame CLENET Véronique, Madame CORNILLAULT Annabelle, Monsieur L'ANTHOËN Jérémie, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur LE ROUZÈS Benoît, Madame LE TIRANT Christine, Madame LOUTOUFI Céline, Monsieur RENAUD François, Monsieur TERRIEN Yannick, Monsieur TRÉHIOU Mickaël
	Absents : Représentés : Monsieur FAISANT Gurvan procuration à Monsieur LE ROUZÈS Benoît Monsieur LE GUEN François procuration à Monsieur TERRIEN Yannick Non-représentés :
Secrétaire de séance	Madame Christine LE TIRANT
Assistait également	Madame HENRY Anne-Hélène, Secrétaire de Mairie

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE ET LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ (LTC) POUR 2026 :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Lannion-Trégor Communauté propose à l'assemblée une convention pour la mise à disposition de services dans le cadre du

Envoyé en préfecture le 10/10/2026
Reçu en préfecture le 10/10/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260923-20260075-DE

transfert de la compétence de l'assainissement collectif.

Il précise que seul l'entretien des espaces verts par le personnel communal au niveau de la station et des postes de relèvement est concerné.

Pour ce service, Monsieur le Maire propose de refacturer la somme de 2 332,00 € à Lannion-Trégor Communauté pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

- D'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition de services entre la commune et Lannion-Trégor Communauté pour 2026,

- D'approuver la refacturation à Lannion-Trégor Communauté pour un montant de 2 332,00 € au titre de l'année 2026,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces et actes relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Président de séance

MAIRIE DE PLEUMEUR-GAUTIER
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Côtes d'Armor